

# Prise en charge des agressions sexuelles et des viols

UMJ 66 - Mme Isabelle Colomer - IDML  
Centre Hospitalier de Perpignan

# Introduction

**Présentation UMJ 66 Missions générales**

**Missions IDML**



## Définition du viol :

*“Tout acte de pénétration sexuelle commise par la violence, contrainte, menace ou surprise est un viol” Art.222-23CP*

## – Cadre Pénal





## Définition de l'agression sexuelle :

*“Tout atteinte sexuelle commise par la violence, contrainte, menace, ou surprise” Art.222-22CP*

## – Cadre Pénal



# Cadre Pénal

## La particularité des mineurs

- L'évolution de la loi
- Le mineur de moins de 15 ans
  - La majorité sexuelle
  - Le consentement

# Le Signalement

**Evaluation danger  
imminent**

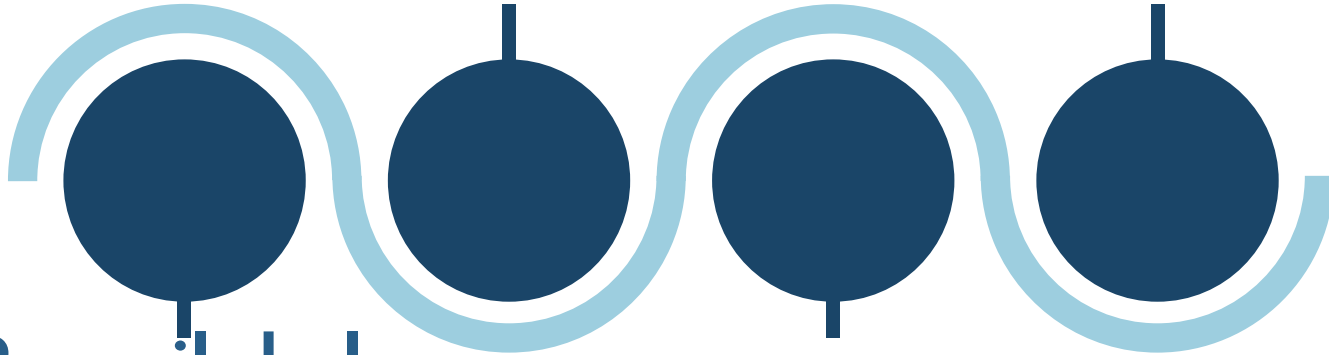
**Que faire ?**

Agir, protéger, informer

**Mineur  
victime**

**Recueil de la  
parole**

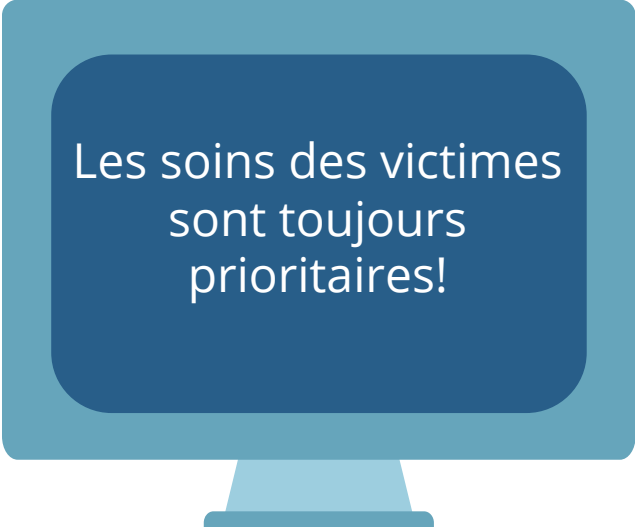
**Signalement**



# Circuit des Victimes

Multiples portes d'entrées  
possibles, de jour comme de  
nuit, imprévisible par définition

## MAIS



Les soins des victimes  
sont toujours  
prioritaires!

# Urgence Médico-légale <72h

## Pourquoi une urgence?

- Urgence ressentie par la victime
  - Urgence médicale
  - Urgence psychologique
  - Urgence forensique

**Et alors après 72 heures ? ...**



# La consultation Médico-légale

## Accueil et entretien IDML

- Recueil d'informations
- Données antérieures aux faits
- Circonstances de l'agression
- Précisions sur ce qu'il s'est passé depuis

## Examen clinique du légiste

- Examen corporel intégral
- Prélèvements: ADN, toxicologiques, sérologies
- Rapport du Médecin Légiste

**Travail d'équipe,  
interdisciplinaire  
Coordination**

# Un partenariat entre deux services : le jour



## Appels IDML IDE CeGIDD

Accompagnement  
physique victime au  
SMIT



## Accueil rapide

Pièce au calme,  
proposition d'une  
collation



## Se présenter, informer

Rassurer, ne pas  
banaliser ni  
dramatiser



## Consultation médicale prioritaire

Délai < 48h pour TPE,  
+/- contraception  
d'urgence et ATB  
probabilistes



## Consultation paramédicale

Depistages,  
Education  
thérapeutique/ttt,  
missions CeGIDD



## Planification du suivi

RDV à J15 si TPE puis  
à S6 et S12

# Un partenariat entre deux services : la nuit, les week-ends...



## Continuité des soins

Accompagnement  
SAU pour TPE,  
contraception  
d'urgence



## Transmissions

Écrites et orales  
entre légistes et  
IDML



## Appel téléphonique

À la victime et/ou  
famille si mineur par  
IDML



## S'assurer que la victime viene au SMIT

Réévaluation  
poursuite TPE,  
rendu résultats...



## Orienter

Psychologues ,  
accompagnement  
juridique...



## Rester disponible

Par téléphone ,  
donner les  
coordonnées de  
l'UMJ



**04 68 61 76 46**

**[secretariat.smit@ch-perpignan.fr](mailto:secretariat.smit@ch-perpignan.fr)**  
**[cegidd.hopital66@ch-perpignan.fr](mailto:cegidd.hopital66@ch-perpignan.fr)**

# Exemple

## D'un outil de collaboration

- Se situe au SMIT (Service des Maladies Infectieuses et Tropicales), bâtiment bien signalé, face à celui de l'hôpital,
- Approche globale de la santé sexuelle avec une prise en charge soignante individuelle et confidentielle,
- Accueil sans RDV de 8h30 à 18h, du lundi au vendredi,
- Prévention des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) grâce à un dépistage (anonyme si besoin),
- Vaccinations si nécessaire,
- Présence médicale de 9h30 à 18h pour la prise en charge des traitements post exposition, et de la contraception,
- Equipe pluridisciplinaire : infirmières, psychologue, assistant social et sage-femme.

# EN RESUME

- Si nécessité de soins
- PEC TPE/ Contraception d'urgence
  - Aide psychologique
  - Accompagnement social
- Accompagnement à la plainte
- Accompagnement juridique



- SAU
- CeGIDD/ SMIT
- Ψ des UMJ, de France Victimes
  - ACAL (Le Seuil), MSP
    - Le 17, ASS du commissariat/gendarmerie
- France Victimes (☎116008) et juriste des CIDFF

# La temporalité est importante!

- TPE < 48h et dépôt de plainte pour consultation ML < 72h
- Questionnement systématique sur la nécessité d'un signalement si AS/viol sur mineur



# MERCI

Vous avez des questions?  
[isabelle.colomer@ch-perpignan.fr](mailto:isabelle.colomer@ch-perpignan.fr)

# Sources et bibliographie

Médecine  
légale clinique  
Pr Eric  
BACCINO  
Publication  
2014

Enquête Cadre  
de vie et  
sécurité SSMSI  
2017

Enquête Virage  
INED 2015

Lettre ONED  
2018/2019

Etude Dr  
SALMONA et  
Mr  
CHALMETON

Vidéo Consentement et  
tasse de thé:  
<https://youtube>

Impact des  
violences  
sexuelles de  
l'enfance à  
l'âge adulte,  
Victimologie  
Association